



PREFECTURE DE LA MAYENNE

**Présentation des résultats
de la délinquance
et de l'action
des forces de police
et de gendarmerie nationale
en 2009**

**DOSSIER
DE PRESSE**


Lundi 18 janvier 2010

Les chiffres clés de la délinquance en Mayenne

La délinquance générale :

Le taux de criminalité reste à un niveau faible : 28,82 faits pour 1000 habitants


Le nombre des faits constatés est stable

 - 0,6 %

par rapport à 2008

soit 58 faits en moins

La délinquance de proximité continue de reculer de manière significative :

 - 7 %

par rapport à 2008

soit 224 faits en moins

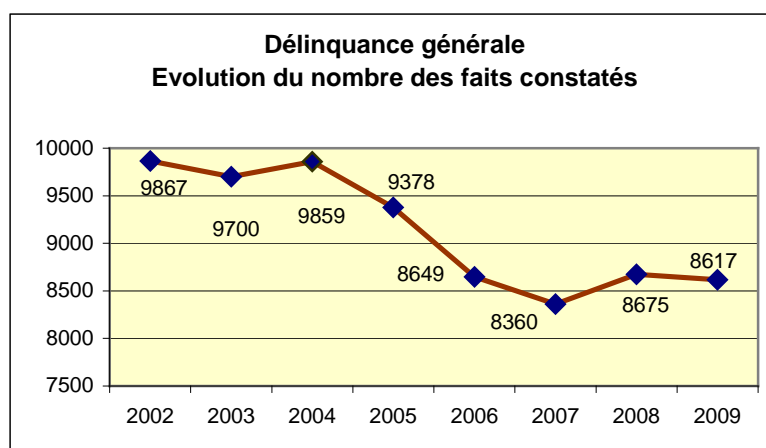
Le taux d'élucidation progresse :

Plus de 47 % des crimes et délits sont élucidés, soit près d'1 fait sur 2

L'évolution de la délinquance générale en 2009

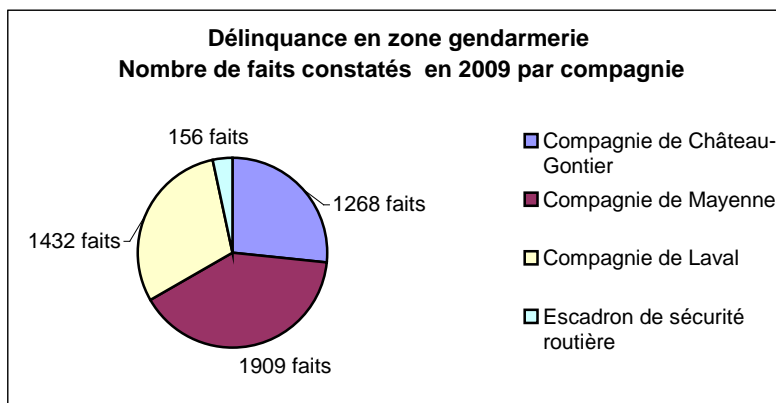
Le taux de criminalité en Mayenne reste l'un des plus bas au plan national

- ✓ Avec près de 29 faits de délinquance pour 1000 habitants la Mayenne reste, comme en 2008, au 90^{ème} rang décroissant sur 96 (72^{ème} rang décroissant sur 96 pour sa population).
- ✓ Ce taux de criminalité est le plus faible des 20 départements de la zone de défense Ouest.
- ✓ 8617 faits ont été constatés en 2009.



- ✓ Depuis 2002 la délinquance a reculé de 13 %
- ✓ L'évolution de la délinquance est contrastée selon les secteurs, mais la tendance est inversée par rapport à 2008 :
 - la délinquance progresse en zone police (+ 4 %) alors qu'elle avait diminué en 2008 : 3852 faits ont été constatés, soit 138 faits supplémentaires par rapport à 2008. Cette évolution découle essentiellement de l'augmentation du nombre des infractions à la législation sur les stupéfiants (+ 135 faits).
 - plus des ¾ de la délinquance constatée par les policiers se situe à Laval ;
 - 14 % des faits sont commis à Bonchamp, Changé et Saint-Berthevin ;
 - 8 % des faits sont commis hors circonscription mais les plaintes sont déposées au commissariat de Laval.

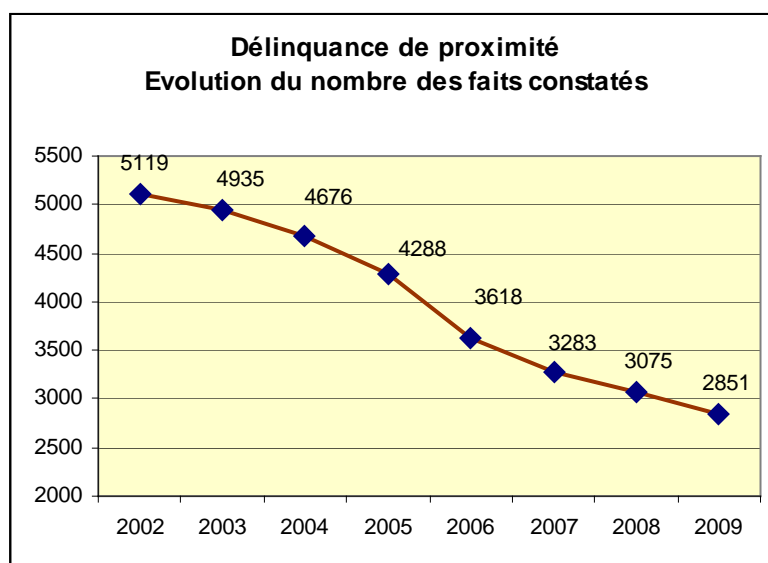
- elle diminue en zone gendarmerie (- 4 %) alors qu'elle avait augmenté en 2008 : 4765 faits ont été constatés, soit 196 faits en moins par rapport à 2008.



La délinquance de proximité est à son niveau le plus bas depuis 2002.

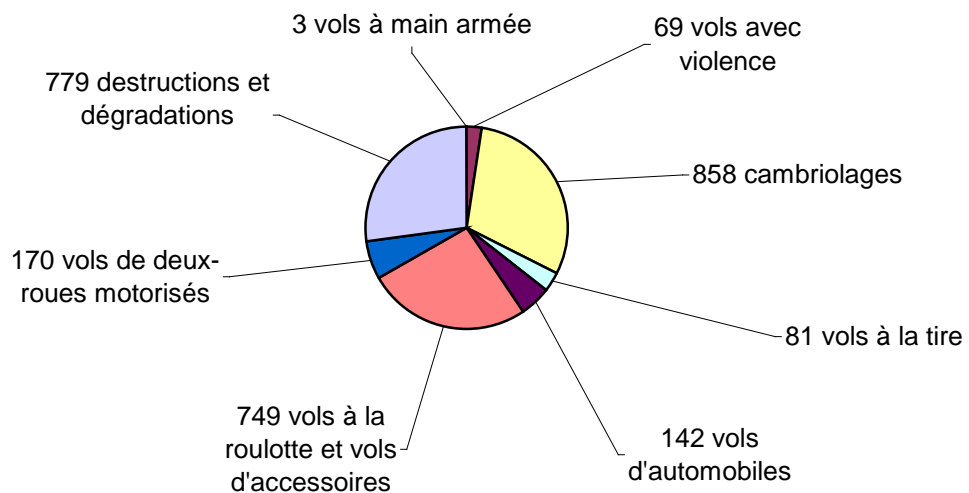
L'agrégat de la délinquance de proximité regroupe les infractions caractéristiques de la délinquance d'appropriation crapuleuse plus vivement ressentie par la population : les vols à main armée, les vols avec violence, les vols à la tire, les cambriolages, les vols d'automobiles, les vols de deux roues, les vols à la roulotte, les destructions et dégradations.

- ✓ **En 2009, la délinquance de proximité représente 1/3 de la délinquance générale.** En 2002, la moitié de la délinquance était constituée de délinquance de proximité.
- ✓ **La délinquance de proximité recule de plus de 7 % en 2009.**
- ✓ **Comparé au résultat de 2002, le nombre des infractions de proximité recule de près de 45 %, soit près de 2300 faits en moins.**



- ✓ **Comme pour la délinquance générale, l'évolution de la délinquance de proximité est contrastée selon les secteurs et inversée par rapport à 2008 :**
 - le recul est significatif en zone police (- 13 %) alors qu'elle était restée stable en 2008. 1412 faits ont été constatés en 2009, soit plus de 200 faits en moins.
 - elle reste stable en zone gendarmerie (- 0,4 %) alors qu'elle avait reculé nettement en 2008. 1439 faits ont été constatés en 2009.
- ✓ Les cambriolages, les vols à la roulotte, les destructions et dégradations constituent l'essentiel de cette délinquance

Détail de la délinquance de proximité



- ✓ Seuls progressent les vols de deux-roues motorisés (+ 22 faits) , les vols avec violence (+ 16 faits) et les cambriolages.

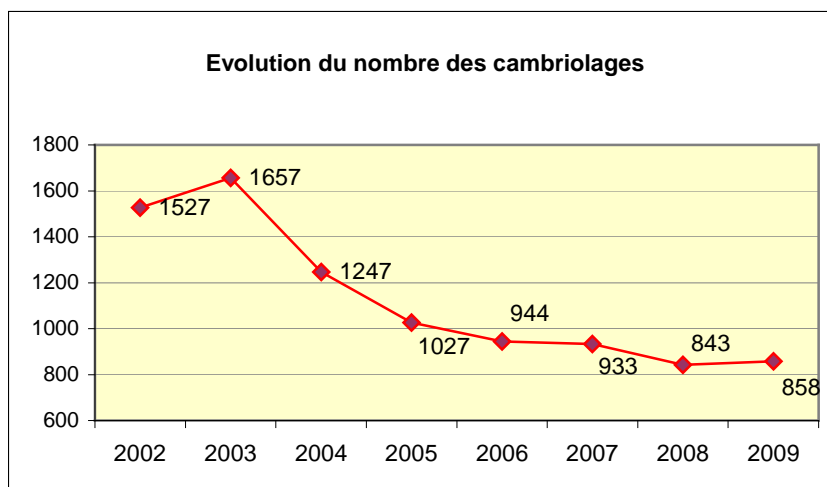
Zoom sur les cambriolages

L'agrégat des cambriolages regroupe les cambriolages et les tentatives de cambriolages :

- dans les résidences principales et secondaires ;
- dans les locaux industriels, commerciaux, ou autres.

- ✓ **Globalement le nombre des cambriolages en 2009 augmente de 15 faits : 858 cambriolages, 843 en 2008**
 - 65 % de ces faits sont commis en zone gendarmerie où leur nombre a progressé de 16 % en 2009 (+ 79 faits)
 - les cambriolages sont en revanche moins nombreux en zone police (- 66 faits).

- ✓ Pour autant, le nombre des cambriolages a baissé de plus de 43 % par rapport à 2002 (1527 faits).



- ✓ Une évolution inversée en cours d'année en zone gendarmerie :

- Le premier semestre 2009 a connu une augmentation des cambriolages (336 faits en 2009 contre 221 en 2008) dans les résidences comme dans les locaux professionnels. Cette délinquance de transit, qui a également concerné les départements voisins, a été stoppée grâce à un travail de coordination avec les policiers et les groupements de gendarmerie des autres départements.
- Les résultats du dernier trimestre de 2009 sont favorables (97 cambriolages contre 161 en 2008) et traduisent l'efficacité de l'action conjointe des services et l'impact favorable de la généralisation du dispositif « tranquillité vacances » à toutes les périodes de congés scolaires.

- ✓ Des résultats encourageants en zone police :

Le recul concerne à la fois :

- les cambriolages dans les résidences principales : 104 faits en 2009, 127 faits en 2008 ;
- les cambriolages dans les locaux industriels et commerciaux : 79 faits en 2009, 153 faits en 2008.

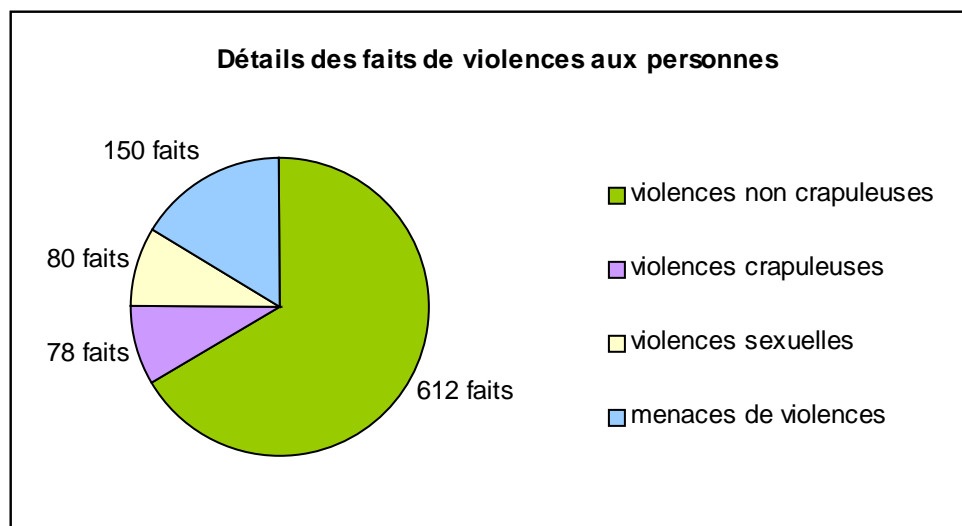
Les violences contre les personnes

L'agrégat des violences contre les personnes regroupe les violences physiques non crapuleuses (coups et blessures volontaires, mauvais traitements et abandons d'enfants, violences à dépositaires d'autorité...), les violences physiques crapuleuses c'est-à-dire les violences acquiesitives (vols à main armée, vols avec arme, vols avec violence ...), les violences sexuelles et les menaces de violences.

- ✓ 1 fait de délinquance sur 10 est une atteinte volontaire à l'intégrité physique d'une personne.

- ✓ **Le nombre de faits de violences recule de 2 % en 2009 (920 faits contre 941 en 2008).**

- en zone police, ces faits augmentent de 5 % (22 faits supplémentaires) ;
- en revanche, les faits de violences baissent de 9 % en zone gendarmerie (-43 faits).



- ✓ **Les violences non crapuleuses représentent 66 % du total des violences contre les personnes.** Le nombre de ces faits tend à se stabiliser (612 faits en 2009 contre 610 en 2008).

Il s'agit dans plus de 8 cas sur 10 de coups et blessures volontaires : violences entre personnes qui se connaissent, des faits souvent liés à des consommations excessives d'alcool.

- 267 coups et blessures enregistrés en zone police (246 en 2008) ;
- 257 coups et blessures enregistrés en zone gendarmerie (257 en 2008).

Globalement, les violences intra-familiales se sont stabilisées en 2009 : 301 faits comme en 2008.

- 120 faits en zone police (17 faits supplémentaires) ;
- 181 faits enregistrés en zone gendarmerie. (17 faits en moins)

Les femmes sont les principales victimes de ces faits.

- ✓ **Les violences physiques crapuleuses ont augmenté, 78 faits en 2009, soit 11 faits de plus qu'en 2008.**

La majorité de ces faits sont des vols avec violence (sans arme) : 70 faits en 2009, 50 faits en 2008. Ils représentent près de 90 % des violences physiques crapuleuses.

- 47 faits en zone police,
- 23 faits en zone gendarmerie.

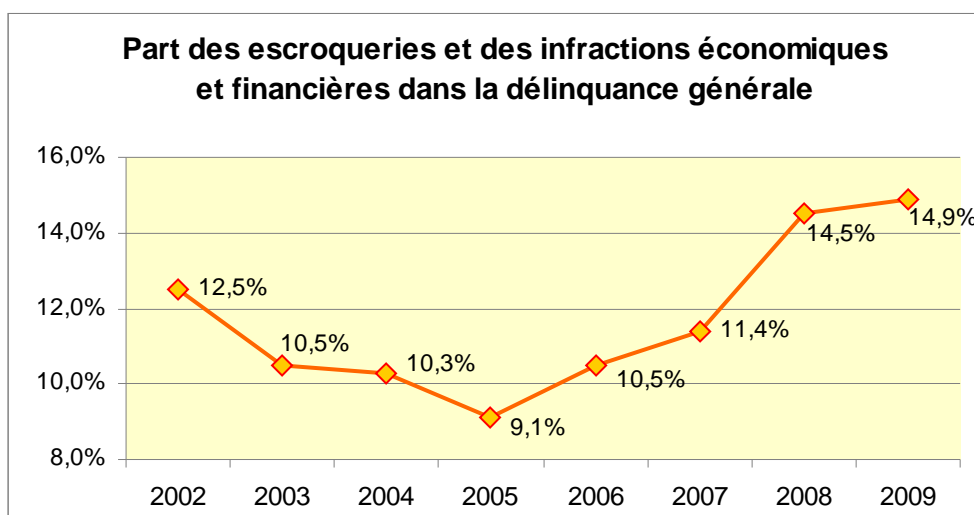
- ✓ Les violences sexuelles reculent de 32 % (80 faits en 2009, 118 en 2008).
- ✓ Le nombre de menaces de violences et de chantages sont stables : 150 faits en 2009, 146 en 2008.

Le nombre d'escroqueries et d'infractions économiques et financières continuent de croître

L'agrégat des infractions économiques et financières regroupe notamment les faux en écriture, les contrefaçons, les falsifications, les escroqueries, les abus de confiance, les infractions à la législation sur les chèques, les fraudes

- ✓ Pour la 5^{ème} année consécutive, le nombre des infractions économiques et financières augmente : 1285 faits en 2009 contre 1258 fait en 2008.

Ce type de délinquance représente 15 % de la délinquance générale.



- ✓ La cybercriminalité, c'est-à-dire les escroqueries et abus de confiance et les falsifications et usage de cartes de crédits, constituent près de 70 % de ces faits.

Des taux d'élucidation performants : près d'1 fait sur 2 élucidé

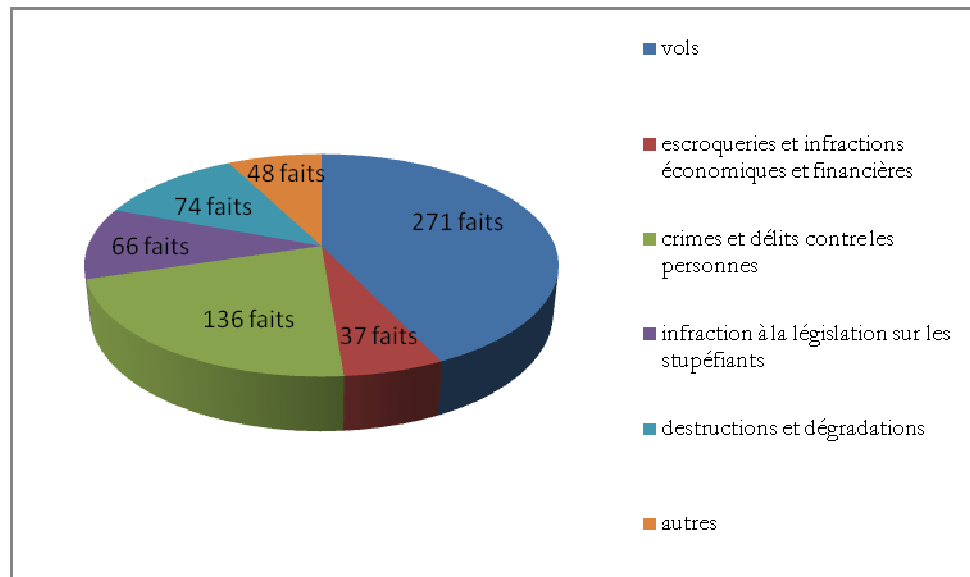
- ✓ Le taux global d'élucidation est supérieur à 47 %
 - 43 % en zone police (41 % en 2008)
 - 51 % en zone gendarmerie (47 % en 2008)

Au plan national, le taux d'élucidation s'établit à près de 38 %.

- ✓ Celui de la délinquance de proximité atteint 22 %

La délinquance des mineurs

- ✓ 632 mineurs mis en cause en 2009 dont 531 jeunes hommes et 101 jeunes femmes (670 mineurs en 2008)
- ✓ La part des mineurs dans le total des personnes mises en cause diminue mais reste supérieure à la moyenne nationale.
 - 19 % des personnes mises en cause en 2009 sont des mineurs (22 % en 2008)
 - au plan national, 18 % des personnes mises en cause en 2009 sont des mineurs.
- ✓ Les raisons de leur mise en cause :



L'accidentologie et la délinquance routière

Un bilan positif pour la sécurité routière



Un nombre d'accidents corporels qui diminue :

125 accidents

(147 en 2008)

30 accidents en zone police (33 en 2008)

95 en zone gendarmerie (114 en 2008)



Un nombre de blessés en recul :

130 blessés

(177 en 2008)

38 blessés en zone police (41 en 2008)

92 blessés en zone gendarmerie (136 en 2008)



Autant de tués sur les routes mayennaises qu'en 2008:

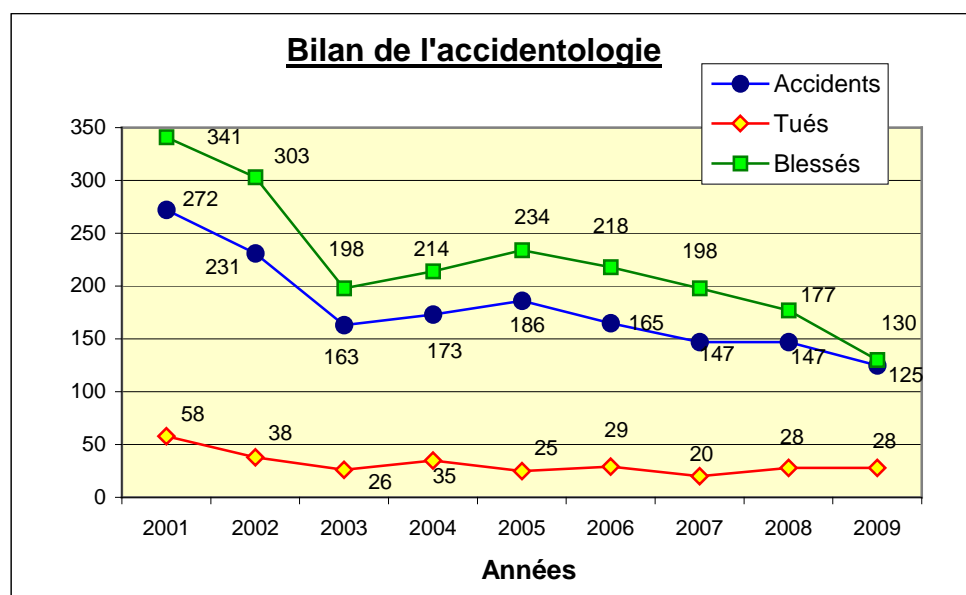
28 morts

(28 en 2008).

1 tué en zone police (3 en 2008)

27 tués en zone gendarmerie (25 en 2008)

Par rapport à l'année 2001, 30 vies ont été épargnées en 2009.



- ✓ **Le défaut de maîtrise, le refus de priorité, la vitesse et l'alcool demeurent les principaux facteurs d'accident.**

Sur 28 accidents mortels ...

- **près d' 1 accident mortel sur 3 a pour cause présumée le défaut de maîtrise** (10 accidents sur 28). Le défaut de maîtrise est la 1^{ère} cause de la mortalité sur les routes mayennaises. Derrière ce facteur, se cachent vraisemblablement des fautes de comportement, telles que l'inattention ou l'endormissement.
- **dans 1 accident mortel sur 4, la cause présumée est un refus de priorité** (7 accidents en 2009, 1 en 2007). Le refus de priorité est parfois aussi la conséquence de l'inattention du conducteur.
- **Une alcoolémie est relevée dans 7 accidents mortels, soit 1 accident sur 4** (6 accidents mortels en 2008).
- 5 accidents mortels ont pour cause présumée **un excès de vitesse** (4 en 2008).

- ✓ **Les publics les plus vulnérables sont encore les plus touchés :**

- **5 piétons sont décédés** (1 en 2008). La forte implication des seniors (personnes âgées de plus de 65 ans) dans ces accidents peut être soulignée :
 - les piétons tués étaient tous âgés de plus de 60 ans ;
 - 3 auteurs sur 5 étaient des seniors.
- **9 conducteurs ou passagers de véhicules deux-roues motorisés ont été tués** (8 en 2008) :
 - 1 accident mortel sur 3 impliquait un véhicule deux-roues motorisé (9 accidents sur 28) ;
 - la moitié des victimes de ces accidents sont des jeunes de moins de 25 ans, alors que les jeunes ne représentent qu'un quart des personnes tuées sur les routes mayennaises en 2009 ;
 - 8 tués sur 9 étaient en position de conducteur du véhicule deux-roues ;
 - invariablement, le passager du véhicule deux-roues impliqué est décédé dans l'accident.
- Globalement, le nombre de jeunes de moins de 25 ans, victimes de la route, recule de plus de 35 % (7 jeunes contre 11 en 2008) et celui des seniors se stabilise (5 seniors).

- ✓ Si le bilan de la sécurité routière apparaît positif, la délinquance routière, quant à elle, progresse.

La vitesse :

- ✓ **237 suspensions de permis de conduire pour des infractions « grande vitesse »** (vitesse supérieure à 40 km/h à la vitesse autorisée entraînant une suspension immédiate du permis de conduire) **ont été prononcées en 2009, (227 suspensions en 2008).**
 - près de 3 suspensions sur 5 concernent des conducteurs de moins de 29 ans (136 suspensions en 2009, 117 en 2008) ;
 - près de 30 % des personnes sanctionnées ont moins de 2 ans de permis de conduire (70 suspensions).

L'alcool :

- ✓ **Le nombre des délits pour alcoolémie** (plus de 0,40 mg/l d'air expulsé soit 0,8 g/l de sang) **augmente de près de 16 % en 2009 (756 suspensions immédiates du permis de conduire, 652 en 2008).**
 - Les 18/29 ans sont concernés dans 27 % des cas (205 suspensions). La part des jeunes de moins de 29 ans ne cesse de reculer depuis 2005 : ils représentaient 35,59 % des conducteurs sanctionnés en 2005.

Les stupéfiants :

- ✓ **Pour la 4^{ème} année consécutive, le nombre de suspensions de permis de conduire pour usage de stupéfiants progresse : 56 suspensions en 2009, 55 en 2008).**

La progression est de 60 % entre 2006 et 2009.